

Joseph Jurt

La France – nation d'Etat ou nation de culture ?

(Conférence annuelle du dfi 'La France, une nation culturelle ? La dimension culturelle dans les transformations sociales', Ludwigsburg 23.-25.06.2011)

1.

Chaque nation détermine les critères de son fondement. L'historien allemand Meinecke a distingué en 1908 à travers une opposition idéaltypique deux formes de fondation de la nation: la *Kulturnation* ('nation de culture') et la *Staatsnation* ('nation d'Etat').¹ On a souvent associé l'Allemagne au premier type, alors que la France semble représenter une parfaite illustration de la 'nation d'Etat'. A première vue, il peut paraître paradoxal que dans le pays où les écrivains et les intellectuels définissent en quelque sorte les fondements de la nation ceux-ci semblent se désintéresser plutôt de la politique - à savoir en Allemagne - alors qu'en France où la nation s'est constituée à travers des structures étatiques, la littérature est beaucoup plus intégrée dans la vie politique. Loin de nous l'idée de prôner une opposition ontologique entre les deux conceptions et le statut de la littérature à l'intérieur de la nation. Il importe plutôt d'expliquer cette opposition à travers une analyse historique sans pourtant vouloir nier des évolutions qui ont différencié les données de départ.

*

En opposition à une prétention universelle de la civilisation française exprimée par Rivarol, l'identité nationale se définissait en Allemagne à travers la voix de Herder comme une sorte d'Être (*Wesen*), comme une force intérieure inconsciente, l'essence du peuple (*Volksgeist*) se manifestant à travers la langue, les coutumes, transmis par des mythes et des chansons populaires. A partir du second tiers du XVIII^e siècle s'était formée la conscience d'une communauté culturelle allemande transcendant les frontières étatiques et religieuses, l'esquisse d'une 'nation culturelle' animée aussi par le renouveau de la littérature allemande — antérieure à la 'nation politique'. Si le terme 'allemand' était alors surtout un terme linguistique, mais aussi géographique et ethnique, il s'élargissait à l'époque du classicisme et

¹ Friedrich Meinecke, *Weltbürgertum und Nationalstaat*. München, Oldenbourg, 1908

du romantisme vers une dimension culturelle. L'idée de la 'nation culturelle', chère au classicisme allemand, impliquait comme l'a rappelé Conrad Wiedemann, celle d'un âge d'or initié par la culture allemande ainsi que celle d'une dissolution de l'Etat au profit d'une représentation nationale par une République des Lettres d'inspiration universelle et cosmopolite. Cette option pour la 'nation culturelle' contre la 'nation d'Etat', même comme substitut de l'Etat-nation a été une voie spécifique allemande.²

Toujours est-il que la conscience nationale s'est éveillée en Allemagne à travers l'affrontement avec le régime d'occupation napoléonien. Le cosmopolitisme affiché du classicisme devait céder à une réaction nationaliste avec les guerres de libération. L'opposition entre ce qui était proprement allemand et l'étranger, identifié avec la France napoléonienne, ne pouvait pas se réclamer de structures politiques. Il ne restait qu'à se fonder sur ce qui avait été ressenti dès le XVIII^e siècle comme déterminant pour la 'nation de culture': la langue, la culture et l'histoire.³ "De ce fait, la culture, et par là-même, la littérature se trouvent investies d'une fonction fondatrice, qui lui fait défaut en France, a remarqué à bon droit Michael Werner, elles cristallisent une pensée nationale pré-étatique et servent de lieu d'identification et de projection à un sentiment national en devenir. Le concept même de littérature nationale, essentiel pour fonder une histoire littéraire qui confère une légitimité historique à l'idée de nation allemande, n'a pas d'équivalent en France."⁴ La *Chanson de Roland* n'y a pas joué dans la conscience collective le rôle qui a été attribué en Allemagne au *Chant des Nibelungen*; car ici on construisait une identité nationale à partir d'une continuité allant du Moyen âge à l'époque moderne représentée par les oeuvres littéraires dès l'époque courtoise. L'Allemagne est une nation de culture dans ses fondements, vi l'absence de structures politiques. Mais elle est devenue ensuite une nation d'Etat à part entière, notamment après l'unification de l'Allemagne en 1871, sous l'égide de la Prusse. Or en Prusse, l'Etat a joué un rôle central. C'est la Prusse qui apparaît alors aux interprètes français de l'époque comme le modèle de l'Etat-nation. Selon Fustel de Coulanges le patriotisme comme base de la nation se

2 D'après Conrad Wiedemann, "Deutsche Klassik und nationale Identität. Eine Revision der Sonderwegs-Frage", in: Wilhelm Vosskamp (éd.), *Klassik im Vergleich. Normativität und Historizität europäischer Klassiker*, Stuttgart, Metzler, 1993, p. 541-569.

3 Voir à ce sujet Joseph Jurt, "Allemagne-France: débat sur la nation. Les Français vus d'Allemagne", *Commentaire*, n°74, été 1996, p. 335-339; *id.*, "Identité", in: *Au jardin des malentendus. Le commerce franco-allemand des idées*, Arles, Actes Sud, 1997, p. 159-166.

4 Michael Werner, "La place relative du champ littéraire dans les cultures nationales. Quelques remarques à propos de l'exemple franco-allemand", in: Michel Espagne / Michael Werner (éd.), *Philologiques III*. Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1994, p. 18-19.

manifeste dans la relation à l'Etat. « Le patriotisme consiste dans le respect de l'Etat, dans la confiance à son égard, et dans la disposition à lui sacrifier tout intérêt et même tout amour-propre »⁵. Cette disposition face à l'Etat on la trouverait, selon Fustel de Coulanges en France, où l'Etat « n'est jamais qu'un parti au pouvoir », alors qu'elle serait courante en Prusse. C'est en Prusse qu'il y aurait véritablement une fusion de l'Etat et de la patrie.⁶ Si Fustel de Coulanges est certainement marqué par son idéologie, il n'est pas moins vrai que l'Allemagne est devenue à la suite de son unification une nation d'Etat.

2.

En France, la conscience nationale s'est définie — contrairement à l'Allemagne — à travers des institutions *politiques*, se fondant sur la conviction de l'excellence des institutions politiques, notamment la constitution monarchique dont la pérennité serait garantie, selon Claude de Seyssel, par le rôle fondateur des lois fondamentales.⁷ C'est encore aux instances politiques qu'on doit le fait que la langue nationale se soit imposée en France — par les ordonnances de Villers-Cotterêts (1539) qui prescrivaient que toutes les affaires juridiques devaient être traitées en langue française. La langue est ainsi devenue un attribut important de la conscience nationale. Ce patriotisme linguistique s'exprimait à travers *Défense et Illustration de langue française* (1549) de Joachim du Bellay ou *De la précellence du langage française* (1579) de Henri Estienne.

Le nouveau système littéraire avait la nation comme espace qui devait dépasser les particularismes féodaux. On reconnaissait pour cette raison à la cour également une fonction ordonnatrice dans le domaine littéraire et linguistique. Ainsi le roi François I^{er} chargera le Collège de France de traduire les ouvrages de l'Antiquité en français. Pour du Bellay, l'hégémonie politique était liée à l'apparition d'un grand poète épique. Si les théoriciens de la Pléiade plaidaient pour des emprunts de formes non-françaises (comme l'ode ou le sonnet) c'était aussi pour fonder une nouvelle tradition nationale qui devait dépasser les anciennes formes autochtones de l'ère féodale.

3.

⁵ Fustel de Coulanges, *Fragments de l'Essai historique sur la guerre et la Commune*, publié par F. Hartog, p. 240, cité par Michael Werner, „La nation revisitée en 1870-1871. Visions et redéfinitions de la nation en France pendant le conflit franco-allemand“, *Revue germanique internationale*, 4, 1995, p. 199.

⁶ Ibisem, p. 199.

⁷ Voir Claude de Seyssel, *La Grand' Monarchie de France* (1519; voir Herfried Münkler, „Nation als politische Idee“, in Klaus Garber (Hrsg.), *Nation und Literatur im Europa der frühen Neuzeit*. Tübingen, Niemeyer, 1989, p. 56-86.

A l'époque de la transition de l'ère féodale vers la structure plus englobante de l'Etat-nation, la littérature était devenue l'expression représentative de l'Etat-nation; ceci ne signifiait pas purement et simplement l'instrumentalisation de la littérature. La littérature a acquis un prestige qui lui permettra de s'émanciper. Ceci a été démontré pour le 17^e siècle, notamment par Alain Viala dans son ouvrage *Naissance de l'écrivain*.⁸ L'auteur y a très bien montré que le 'Grand Siècle' avait été dominé par le conflit entre les deux principes de l'autonomie et de l'hétéronomie et qu'on ne saurait parler de l'instrumentalisation totale de la culture par la monarchie absolue. Un fait important a été sans conteste la fondation, sous Richelieu, de l'Académie française (1635) qui était loin d'être le seul instrument de la domestication aux mains du pouvoir central. Ce fut aussi l'institutionnalisation d'une instance législatrice dans le domaine linguistique et littéraire qui marquait la professionnalisation des agents du champ, se désignant désormais écrivains et non plus lettrés (dilettantes). Viala a bien établi un inventaire des moyens d'émancipation (relative) des écrivains: les droits d'auteur reconnaissant aux écrivains une propriété morale et matérielle des textes garantie par l'Etat et lui ouvrait ainsi une possibilité de contrôle, voire de censure, mais aussi le nouveau public, constitué par les lecteurs de la presse (naissante) et les assidus des salons, le mécénat et clientélisme. Il permettait enfin matériellement une activité littéraire et distinguait la fonction d'écrivain, le rendant par là même dépendant. La création de l'Académie française faisait partie d'un mouvement académique dans le pays entier : 71 Académies ont été alors créées dont 56 Académies littéraires, 9 Académies des Sciences et 4 Académies de peinture. Le résultat de cette institutionnalisation académique de la littérature et de la 'naissance de l'écrivain' fut une modification de la structure globale du champ intellectuel: le champ littéraire devenait en France, depuis le 'siècle classique' le champ culturel le plus important et distançait celui de la musique et de la peinture. Ernst Robert Curtius a décrit ce phénomène historique, né au XVII^e siècle, quand il affirme dans son *Essai sur la France* que la littérature est devenue en France l'expression représentative de la nation. « La littérature joue un rôle capital dans la conscience que la France prend d'elle-même et de sa civilisation. Aucune autre nation ne lui accorde une place comparable. Il n'y a qu'en France où la nation entière considère la littérature comme l'expression représentative de ses destinées. Peut-être est-il possible de comprendre l'Angleterre en partant de certaines données morales et politiques : l'empire, l'Eglise anglicane, les sectes religieuses, les sports, la structure sociale, etc.. Mais les idées

8 Les Editions de Minuit, 1985.

maîtresses de la civilisation anglaise ne se trouvent ni dans Shakespeare, ni dans Keats [...] La littérature assume, en France, les fonctions dévolues chez nous [en Allemagne] à la philosophie et à la science, à la poésie et à la musique. »⁹

4.

Si la littérature est devenue en France au XVIIe siècle une instance importante de la société, elle a en illustrant et défendant l'idéal de l'Honnête homme en même temps légitimé l'ordre monarchique, identifiant la raison avec le bon sens.

Au XVIIe siècle, la raison est devenue un critère critique et se sont les écrivains qui ont été les porte-parole d'un espace public en train de se constituer. En marge des Académies élitistes vont se multiplier de nouvelles plate-formes : cafés, clubs, musées, cercles de lecture, loges maçonniques.. Vers le milieu du siècle, on peut constater un basculement d'un espace public et esthétique vers un espace littéraire et politique. Ce tournant a été marqué par la parution de l'ouvrage fondamental de Montesquieu *De l'esprit des lois* (1748) qui fondait la législation sur des normes générales abstraites et non plus sur la volonté du monarque. En 1750 parut le prospectus de Diderot annonçant la publication de l'*Encyclopédie* dont l'intention morale se transforma au moins indirectement en finalité politique. Avec les Physiocrates qui se constituèrent en 1756 comme groupe se réveilla pour la première fois l'intérêt des 'philosophes' pour des questions économiques.

En ordonnant tout le savoir de l'époque selon l'ordre alphabétique, les Encyclopédistes mettaient l'idée d'une hiérarchie du cosmos, ordonnées par des principes théologiques, d'une manière subtile en question.. Les écrivains-philosophes entraient ainsi en rivalité avec les théologiens ; ils ne se définissaient plus comme des spécialistes responsables d'un petit domaine circonscrit, mais revendiquaient une dimension universelle en réunissant le spirituel et le temporel. Si les écrivains du XVIIIe siècle se désignaient comme des 'philosophes', ils entendaient par là mettre en relief leur fonction critique. S'ils ne cessait pas d'écrire des œuvres de fiction, c'est qu'ils voulaient être à la fois 'littérateurs' et 'philosophes' pour reprendre la définition de Diderot. Ne se contentant pas de formuler leur critique sur le niveau discursif, ils se proposaient d'en appeler à la conscience de leurs lecteurs, justement par le biais de la fiction. La légitimité des écrivains-'philosophes' du XVIIIe siècle se fondait d'une

⁹ Ernst-Robert Curtius, *Essai sur la France*. Paris, Grasset, 1932, p. 157, 159.

part sur le savoir, d'autre part sur l'impact qu'ils exerçaient sur l'opinion publique. Sur la base de cette double légitimité, ils se croyaient autorisés à jeter un regard critique sur les affaires politiques.

Alexis de Tocqueville devra souligner dans *L'ancien régime et la Révolution* le rôle des écrivains dans la lutte contre les privilèges et pour l'égalité. Il met le fait singulier en relief que les 'intellectuels' étaient devenus en France, à la veille de la Révolution française une autorité importante : « Comment des hommes de lettres qui ne possédaient ni rangs, ni honneurs, ni richesses, ni responsabilité, ni pouvoir, devinrent-ils, au fait, les principaux hommes politiques du temps, et même les seuls, puisque tandis que d'autres exerçaient le gouvernement, eux seuls tenaient l'autorité »¹⁰ Et l'auteur constate ainsi une transformation importante des rapports entre le champ politique et le champ littéraire en parlant d'une « politique littéraire » ou d'une « direction des intelligents.»

5.

L'influence des écrivains sur la vie publique a été encore plus importante après la Révolution française, de nouvelles possibilités de participation se développant. Depuis les années 1830 les écrivains avaient gagné davantage d'autonomie grâce aux possibilités offertes par le marché et la presse. Tocqueville avait, de nouveau, saisi la nouvelle importance sociale de la littérature : « Peu à peu, les lumières se répandent; on voit se réveiller le goût de la littérature et des arts; l'esprit devient alors un élément de succès; la science est un moyen de gouvernement, l'intelligence une force sociale; les lettrés arrivent aux affaires »¹¹. Selon Tocqueville, l'extension des domaines du savoir et de l'art contribue en même temps à la démocratisation parce que on met ses « armes de l'esprit » à la portée de tout le monde : „Depuis que les travaux de l'intelligence furent devenus des sources de force et de richesses, on dut considérer chaque développement de la science, chaque idée neuve, comme un genre de puissance mis à la portée du peuple. La poésie, l'éloquence, la mémoire, les grâces de l'esprit, les feux de l'imagination, la profondeur de la pensée, tous ces dons que le ciel répartit au hasard, profitèrent à la démocratie [...]. »¹² Christophe Charle a constaté pour cette période l'émergence progressive d'un groupe social qui désigne des individus qui se consacrent à des activités considérées auparavant comme hétérogènes : savants, hommes de

¹⁰ Alexis de Tocqueville, *L'ancien régime et la Révolution*. Paris, Gallimard, 1967, p. 23.

¹¹ Alexis de Tocqueville, *Oeuvres, papiers et correspondances*. Tome 1 : *De la démocratie en Amérique*. Paris, Gallimard, 1951, p.2.

lettres, enseignants, journalistes, médecins, avocats, groupe défini à la fin de siècle dans les statistiques comme celui des professions libérales.¹³ Les intellectuels se situent dans un champ intellectuel au sein duquel ils luttent pour le pouvoir symbolique et culturel à travers un combat pour l'établissement des conditions de possibilité de ce pouvoir qu'on englobe sous la notion générique de liberté (de la presse, de réunion, d'expression, d'enseignement. Cet espace des luttes culturelles est en même temps inséré dans l'espace des luttes politiques qui forcent les intellectuels du XIXe siècle à des prises de position directement politiques.¹⁴

Le nouveau type de l'écrivain qui exerçait une influence au-delà de son propre champ a été incarné par Alphonse de Lamartine (1790-1869) qui se fit élire en 1833 dans la chambre des députés, contribuant par son *Histoire des Girondins* (1843-47) à la réhabilitation de la Ière République, pour devenir au moment de la Révolution de février 1948 un des membres importants du Gouvernement Provisoire. Lui aussi assumait cette double fonction, définies par les écrivains-philosophes du XVIIIe siècle en luttant par exemple sur le niveau parlementaire pour l'abolition de l'esclavage, mais également par le biais de la littérature, par exemple par sa pièce de théâtre *Toussaint Louverture* (1850) . C'est par ailleurs Lamartine qui a lancé le terme de « poète responsable, actif et engagé ».

L'importance que la conscience collective a attribuée en France au XIXe siècle se perçoit également à travers les Commémorations. Parmi les cinq grandes commémorations que Pierre Nora recense dans le tome 1 des *Lieux de mémoire*, il y en a au moins deux qui ont été consacrés à de grands écrivains : le centenaire de la mort de Voltaire et de Rousseau commémoré solennellement en 1878 et les funérailles de Victor Hugo en 1885, un événement d'une portée nationale avec l'exposition du corps de l'écrivain sous l'Arc de Triomphe, accompagné par un million et demi de citoyens et citoyennes.. Après la défaite de 1871 cet hommage extraordinaire à un poète était en même temps l'expression de la conviction que la grandeur de la France ne résidait pas dans la puissance militaire, mais la littérature, l'art et l'historiographie.¹⁵ Victor Hugo avait incarné la France du XIXe siècle comme Voltaire le siècle des Lumières, en assumant le double rôle d'un grand écrivain et d'une conscience politique. Le Victor Hugo politique est resté en Allemagne peu familier

¹² Ibidem, p. 3.

¹³ Christophe Charle, *Les intellectuels en Europe au XIXe siècle*. Paris, Seuil, 1996, p. 25.26.

¹⁴ Ibidem, p. 25.

¹⁵ Lüsebrink, H.-J., « La nation-spectacle. Zur Bedeutung des Literarischen in der Selbstdarstellung der Grande Nation », *Literatur-Magazin*, 28, 1991, p. 40-50

alors qu'il était devenu une instance républicaine en France.¹⁶

Vu cette importance de la culture et notamment de la littérature et des écrivains au sein de la société française, on est peut-être étonné que Renan, dans sa célèbre conférence de 1882 « Qu'est qu'une nation ? » définisse la nation non pas par des critères culturels, mais politiques en affirmant que la nation est constituée par le consentement actuel, le désir de vivre ensemble » qu'il traduit par la formule célèbre : « l'existence d'une nation est [...] un plébiscite de tous les jours. » Cette réponse s'explique par le fait qu'elle se cristallisait au sujet de l'annexion de l'Alsace-Lorraine par les Allemands. Certains écrivains et historiens avaient entendu légitimer l'annexion des territoires d'Alsace-Lorraine au nom d'une conception de la nation reposant essentiellement sur les impératifs de la langue et de la culture qui étaient en effet germaniques dans ces deux provinces. Renan oppose à cette conception objectiviste de la nation une conception ancrée dans la volonté politique des citoyens et non pas dans la langue et la culture. Mais Renan n'oublie pas le deuxième élément constitutif de la nation : « la possession en commun d'un riche legs de souvenirs », « l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements. ». La volonté politique et la tradition culturelle semblent être ainsi, pour Renan, les éléments constitutifs de la conscience identitaire en France, mais la dimension politique prime. Ceci correspond aussi à cette double définition de l'écrivain comme créateur littéraire et instance politique.

En Allemagne en revanche, après l'échec des mouvements de 1848, l'écart entre littérature et politique se creusait davantage. Les écrivains tentaient de se maintenir à l'écart des luttes, estimant que la littérature doit être préservée de ce qui relève du bas-monde prosaïque et temporel. La sacralisation de la 'haute littérature' n'empêchait pas nombre de poètes romantiques, du fait même de leur attitude apolitique, de se situer du côté du conservatisme idéologique et social.¹⁷ Le clivage partiel et temporaire entre *Geist* et *Politik* en Allemagne qui a perduré en quelque sorte jusqu'en 1945 constitue, selon Michael Werner, à l'échelle européenne une exception. Cette évolution n'est certainement pas due à une essence allemande, mais à des conditions historiques spécifiques.

Le poids des écrivains charismatique qui se fondait sur une longue tradition se manifesta en France d'une manière imposante avec l'intervention de Zola pour Dreyfus. Son intervention s'insérait dans la logique de l'intervention prophétique d'un écrivain célèbre tel Voltaire ou

¹⁶ Fritz Nies, „Victor Hugo“, in : Jacques Leenhardt et Robert Picht (éd.), *Au Jardin des Malentendus. Le commerce franco-allemand des idées*. Arles, Actes Sud, 1997, p. 86-91.

Victor Hugo. Ce qui était nouveau ce fut la solidarisation de centaines d'écrivains et d'universitaires avec l'acte courageux de Zola. Cette nouvelle conception d'un groupe social, désigné par le néologisme collectif *les intellectuels* caractérise des écrivains, des artistes des universitaires qui ont acquis dans leur domaine une notoriété et qui prennent, sur la base des valeurs républicaines fondamentales, position au sujet de causes importantes de la société. L'intervention des intellectuels en France est devenue un modèle. Les conditions de possibilité de cette intervention ont été à la fois structurelles et conjoncturelles ; elle était due à une longue tradition démocratique, à l'impact d'une opinion publique grâce à une presse nationale, à la concentration de l'élite politique et culturelle dans la capitale et enfin au mode méritocratique de la reproduction des élites.

Dans des situations de crise analogues, les intellectuels n'ont pas cessé d'intervenir et de prendre position au sujet de problèmes graves. Ce furent, après l'expérience meurtrière de la Première Guerre mondiale, les interventions pour le pacifisme, et puis contre (ou pour⁹ le fascisme, pour (ou contre) le Front populaire, pour la Résistance ou la Collaboration..

Un rôle important incombait aux intellectuels au moment de la guerre d'Algérie. C'est Jean-Paul Sartre qui incarne la figure du grand intellectuel et il lança dans sa revue *Les Temps Modernes* le célèbre 'Manifeste des 141' justifiant l'insubordination des appelés de la guerre d'Algérie.

La conception de l'intellectuel universel a été poursuivie et modifiée par la conception de l'intellectuel spécifique de Foucault et l'intellectuel spécifique collectif de Bourdieu.

Il y a ainsi une très longue tradition de l'intégration des écrivains, des philosophes, des penseurs dans la société française qui y jouissent d'une grande reconnaissance et qui, sur la base de cette autorité peuvent intervenir et sont écoutés.

6.

Si les écrivains et les penseurs, jouissant d'un statut social élevé, sont intervenus au sujet des grandes questions de la société, les hommes politiques, en revanche entendaient aussi se distinguer par la qualité littéraire de leurs interventions, un fait qui a été déjà relevé par Curtius dans son essai préintitulé : »Jamais les connaissances techniques et la précision scientifique ne suppléeront, en France, au manque de culture littéraire. Il n'y a qu'en France,

17 *Ibidem*, p. 19.

où nous rencontrons cette catégorie de livres qui entraînent par leur forme, l'adhésion du lecteur littéraire, et, par leurs formules, celle de l'homme politique [...] Les politiciens ont en France, le droit d'écrire des romans, et les romanciers, des essais politiques, sans cesser pour cela d'être pris au sérieux. Chateaubriand fut à la fois un ministre et l'inventeur d'une prose nouvelle. Claudel, un des plus grands poètes de la France contemporaine, est en même temps, ambassadeur de la république. »¹⁸ On pourrait continuer cette liste en évoquant Saint-John Perse, Jean Giraudoux et bien sûr André Malraux qui tout en étant écrivains étaient en même temps au service de l'Etat. Il semble que des hommes politiques cherchent une légitimation supplémentaire par la qualité littéraire de leurs écrits. Le Général de Gaulle étaient en rapport avec un certain nombre d'écrivains, outre Malraux; il était familier de la littérature¹⁹ et il écrivit ses *Mémoires de guerre* avec une intention esthétique. On ne s'étonne pas que le tome III ait figuré en 2010 sur le programme du bac L en 2010 à côté de *l'Odyssée*, de *Fin de partie* et de *Tous les matins du monde*. On a pu douter de l'utilité pédagogique de ce choix comme l'a fait un collectif de professeurs de lettres. «La posture du mémorialiste et l'autorité avec laquelle celui-ci délivre son propos contrastent fortement avec tout ce à quoi la littérature contemporaine les [les élèves] a familiarisés : les errances ou la dissolution des personnages, la temporalité bousculée, la topologie indéfinie, la vanité de l'action. »²⁰ Si l'on a pu critiquer la position du Général, on a pourtant peu critiqué la qualité littéraire de ses Mémoires. Claude Lanzmann pouvait ainsi écrire : « Qui lit de Gaulle sans œillères et préjugés se convainc qu'il mérite pleinement d'appartenir à la littérature française [...] et d'être enseigné en tant qu'écrivain. Ce n'est pas là, comme on tend à le faire croire, une simple question de belle langue et de style, c'est infiniment plus radical : la littérature, ou si l'on préfère l'écriture, a toujours été le deuxième fer au feu de l'existence du Général[...] »²¹ Jugement qui rejoint celui de Gilles Philippe : « Pour parler *de* et *à* la France, de Gaulle déploya un style qui correspondait tout simplement à l'image qu'il avait (et qu'on avait encore largement) du génie de la Nation et de son idiome : sec et brillant. Sur un point au moins il faut donner raison à Roland Barthes : de Gaulle est d'abord un 'homme qui se soucie de bien écrire le français'. »²² Giscard d'Estaing devait déclarer que son rêve avait été

¹⁸ Ernst Robert Curtius, op. cit., p. 158

¹⁹ Jean Serroy (éd.), *De Gaulle et les écrivains*. Presses universitaires de Grenoble, 1991.

²⁰ Isabelle Guary, Marie-Françoise Leudet, Agnès Vinas, „Les *Mémoires de guerre* au baccalauréat : un ‚salut‘ pour la littérature?“, *Les Temps Modernes*, no 661, novembre-décembre 2010, p. 31.

²¹ Ibidem, p. 2.

²² Gilles Philippe, „De Gaulle, une certaine idée de la langues“, *Les Temps Modernes*, no 661, novembre-décembre 2010, p.59

d'être un second Flaubert ou Maupassant. Mitterrand a son tour a été un fin connaisseur de la littérature et la photo officielle le montra un livre dans ses mains : les *Essais* de Montaigne. Son ouvrage *L'abeille et l'architecte* (1978) a été salué comme un événement littéraire. Lorsqu'il se rendait en 1993 en Allemagne, il tenait à rendre visite à un écrivain, Ernst Jünger. Ce fait illustre, selon le sociologue Wolf Lepenies , la relation spécifique des hommes politiques français avec la littérature : »Les hommes politiques allemands écrivent aussi des livres, mais, en règle générale, ce ne sont pas des auteurs politiques, encore moins des *hommes de lettres*. En France, un livre bien écrit a toujours valeur de billet d'entrée en politique, alors qu'en Allemagne un style brillant laisse planer le soupçon qu'il ne faut pas prendre l'auteur au sérieux, qu'il n'est pas fait pour la politique et qu'il a trop de temps pour les à-côtés. Quand un homme politique allemand va rendre visite à un écrivain de renom, il s'y mêle toujours soit de l'administration soit de la condescendance. En France, les choses sont différentes: l'homme de lettres et l'homme politique sont de même nature et se rencontrent sur le même terrain. Tous deux le savent bien: il leur serait si facile d'échanger leur places!"²³ On peut cependant se demander si cette relation privilégiée des hommes politiques avec la littérature perdure avec un Président de la République qui considère que c'est « *un sadique ou un imbécile, choisissez, [qui] avait mis dans le programme [d'un concours] d'interroger les concurrents sur « La Princesse de Clèves».* »

7.

On pourrait en plus évoquer la forte présence de la littérature dans la vie quotidienne en France, si bien inventoriée par Fritz Nies dans son article « Literatur als Lebensmittel. Literarisches im Alltag » ou par Priscilla Parkhurst Ferguson, *La France, nation littéraire*²⁴ « Le champ littéraire français aime », écrivit cette dernière, à se signaler à l'attention, comme pour transmettre à la société son capital d'idées et d'idéaux, par toutes sortes de représentations emblématiques ou symboliques. C'est ainsi que les billets de banque français assignent une place privilégiée aux classiques de la littérature [...] Et Paris peut se laisser lire

²³Wolf Lepenies, "Le siècle de Jünger", *Le Monde*, 20 février 1998, p. 12.

²⁴ Parkhurst Ferguson, Priscilla, *La France, nation littéraire*. Bruxelles, Labor, 1991 ; Nies, Fritz, « Literatur als Lebensmittel », in : J. Kolboom/H.J. Neyer (Hg.), *Frankreich. Menschen. Landschaft*. Berlin, 1988.

au gré des noms de rue, dont beaucoup sont des noms d'écrivains. A nouveau, on pourrait parier sur l'existence de résonances profondes dans la conscience collective, mais Edmond Wilson n'est certainement pas le seul Américain à trouver 'tout à fait merveilleux' qu'il y ait à Paris une rue portant le nom de l'un de ses écrivains préférés, tout en déplorant qu'à New York, l'on ne soit pas parvenu à faire débaptiser Washington Square au profit de Henry James, qui y naquit. Quelle différence avec la France, où le jeune Jean-Paul Sartre était assuré qu'une fois le succès venu, il aurait 'ses' rues, tant en province qu'à Paris. »²⁵ Et en effet, le nombre des rues portant un nom d'écrivain est sept fois supérieur qu'à Londres. On pourrait aussi évoquer les plus de cent maisons d'écrivains qu'on trouve en France – un chiffre record. Georges Poisson leur a consacré un 'Que sais-je?'²⁶ et Gallimard les présente dans un guide *La France des écrivains*.²⁷ En 1996, les Journées du patrimoine ont été consacrées aux lieux d'écriture²⁸ On pourrait mentionner également les 210 Associations d'amis d'un auteur qui existent en France et qui sont répertoriées dans un Guide spécifique.²⁹

Nous avons mis en relief les traits qui font de la France une nation littéraire. Si la littérature joue un rôle primordial à l'intérieur du système de la culture, la culture en tant que tel est un attribut que les observateurs étrangers ne cessent de reconnaître à la France. André Wilmots, un ancien Haut Fonctionnaire français à l'ONU relève dans son livre *Le défi français* que la culture française garde toujours son aura Outre-Atlantique. Even Galbraith, dans ses *Mémoires d'Ambassadeur américain à Paris* reconnaît que la France était « incontestablement le salon intellectuel de l'Europe »³⁰

A la suite de la première guerre en Irak, le magazine *L'Express* a organisé en 1991 une enquête dans cinq pays en posant la question si la France était encore une grande puissance. Pour les Français c'était tous le cas à cause de la technologie, de ses industries de pointe, de son armée et sa force nucléaire. Mais pour les gens interrogés dans les autres pays, la France avait cessé d'être une grande puissance, avec une seule exception : le rayonnement culturel. 59 % des interrogés aux Etats unis reconnaissent une certaine grandeur à la France pour son rayonnement culturel, 58 % en Israël, 52 % en Allemagne et 50 % en Grande-Bretagne.. Pour les Français aussi le rayonnement culturel figure à la première place des arguments (avec 86

²⁵ Priscilla Parkurst Ferguson, op. cit., p. 32-33.

²⁶ Georges Poisson, *Les Maisons d'écrivain*. Paris, P.U.F., 1997 (,Que sais-je?, 3216)

²⁷ *La France des écrivains*. Paris, Gallimard, 1997.

²⁸ 'Un Guide des lieux d'écriture', *Le Monde*, 13 septembre 1996.

²⁹ *Guide Nicaise des Associations d'Amis d'Auteurs*., établi par J.-E. Huret. Paris, Librairie Nicaise, 2001.

%) avant la technologie de pointe (80 %) et la force nucléaire (72 %). Cette image que la France se fait d'elle-même est corroborée par sa politique culturelle très active, par exemple dans sa Zone d'Occupation en Allemagne, par ses 135 Instituts Français et Centres Culturels Français, par son Ministère de la Culture créé en 1959 par le Général de Gaulle avec un budget pour 2011 en hausse de 2,1 % . à savoir 153 millions d'Euros plus qu'en 2010. Mais cela serait une autre histoire.

Je termine. La France est et reste une nation d'Etat, mais elle est aussi dans une mesure très élevée une nation de culture et surtout une nation littéraire.

³⁰ André Wilmots, *Le défi français*. Paris, 1991.